Communiqué de presse

Bulletin de presse - Responsable : Pierluigi Fedele rue de l'Eglise 12 – Case Postale 2208 – 2800 Delémont

Delémont, le 29 novembre 2006

Votations du 26 novembre

Loi fédérale sur les allocations familiales (LAFam)

D'autres progrès sont encore indispensables

Les citoyens et citoyennes suisses ont accepté d'harmoniser le système des allocations familiales. Le POP jurassien se réjouit de ce résultat et estime que les électeurs et électrices ont compris la nécessité de cette harmonisation dans un pays qui souffre d'une importante dénatalité et compte bien trop de familles pauvres. Le fort taux d'acceptation permet même de considérer que les montants proposés sont un minimum et que d'autres progrès en matière de soutien aux familles doivent être entrepris. Malgré les publicités mensongères venant des milieux patronaux, l'électorat suisse est favorable à une plus grande solidarité sociale financée par l'économie.

Loi fédérale sur la coopération avec les Etats de l'Europe de l'Est

Priorité à des rapports de travail socialement justes

Le POP jurassien se réjouit de l'acceptation de la coopération avec les pays d'Europe de l'Est. Cependant, le score serré, même si une petite partie des refus relève d'autres motivations, démontre que dans certains cantons les arguments du repli sur soi et de l'isolationnisme font mouche. Par son acceptation l'électorat suisse prouve son sens de solidarité avec une partie très défavorisée de l'Europe. Le POP jurassien souhaite vivement que les promesses soient tenues et que les montants destinés à la coopération économique envers les pays de l'Est permettent de soutenir des rapports de travail socialement justes, ainsi qu'un développement respectueux de l'environnement.

Pierluigi Fedele 079 / 384 00 24 popjura@bluemail.ch